



© arcus-centerblog

## PRESENCE DANS LES MEDIAS

Christian BOURREAU a été interviewé le 28 octobre à Sud Radio sur l'aide à domicile.

## ACTUALITES

### Revalorisation AGIRC-ARRCO au 1er novembre 2019

Elle est de 1%, conformément à l'accord AGIRC-ARRCO de mai 2019 de revaloriser ces pensions du montant de l'inflation chaque année jusqu'en 2022 après 4 années de gel et 0,6 % en 2018. Cette revalorisation est basée sur la prévision de l'inflation 2019 et pourrait faire l'objet d'un rattrapage en 2020, en plus ou en moins, quand l'inflation réelle 2019 sera connue. AGIRC-ARRCO aurait pu exercer l'option prévue par l'accord de donner un coup de pouce supplémentaire par rapport à l'inflation mais, par prudence, ne l'a pas fait.



© shutterstock.com

### Vaccination contre la grippe.

La campagne a commencé le 15 octobre et se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2020. Les personnes de 65 ans et plus ont reçu un bon de prise en charge de l'Assurance Maladie qui leur permet de retirer gratuitement le vaccin en pharmacie ; elles peuvent ensuite se faire vacciner par le professionnel de santé de leur choix :

## AU FIL DES JOURS (06 NOVEMBRE 2019)

médecin, infirmier ou infirmière et, pharmacienne. L'injection est conditions habituelles propres à



© cpias-auvergnhonealpes.fr

depuis cette année, pharmacien ou facturée et remboursable dans les chaque profession.

## CFR

### Retraite

#### Réforme des retraites

Bien des choses ont changé en un mois. Malgré les tentatives gouvernementales d'apaiser les tensions, la forte mobilisation interprofessionnelle du 5 décembre a agrégé les revendications de divers syndicats, suppression des régimes spéciaux comprise. Tenter d'apaiser les tensions n'est pas une stratégie condamnable a priori mais, si elle conduit à lâcher progressivement du lest, le fond et la traduction pratique de la réforme n'auront plus aucun sens.

Evoquer un schéma de réforme limitée aux nouveaux entrants sur le marché du travail, donc à ceux entrés à partir de 2025, ne peut que faire froncer gravement les sourcils. Ce schéma ne commencerait pas à supprimer les injustices et iniquités du système actuel avant que les entrants de 2025 prennent leur retraite, à l'âge de, disons, 64 ans. Pour ceux d'entre eux rentrés à, par exemple, 22 ans, il faudrait donc attendre  $64 - 22 = 42$  ans soit 2067... Simplement risible, car quel niveau de déficit les régimes actuels auraient-ils atteint alors sans réforme et de combien les pensions de retraites auraient elles dévié pendant ce temps ?

Gageons évidemment que ce scénario n'est qu'un mauvais rêve et que les discussions en cours tant avec les syndicats que dans le cadre du Grand Débat citoyen se poursuivront de façon utile quelles qu'en puissent être les difficultés. Leurs fils conducteurs doivent impérativement rester la recherche de l'équité et d'une lisibilité capable de persuader les jeunes générations des atouts de la répartition pour leur assurer une retraite décente.

Très attendue, car demandée par le Premier ministre au COR\* pour novembre, la révision des prévisions de déficit des différents régimes en fonction de la croissance sur les 30 prochaines années et les suggestions pour les éliminer faciliteront peut-être les décisions même si l'aspect financier n'est pas le seul à considérer. Cette révision devrait permettre de choisir entre un recul de l'âge à 64 ans et l'augmentation du nombre de trimestres accumulés d'ici 2025 par le mécanisme de la loi Touraine 2014. Cette loi prévoit d'ajouter 1 trimestre tous les 3 ans, ce qui est totalement insuffisant pour équilibrer les régimes avant le basculement du 01/01/2025. Un rythme de 1 trimestre supplémentaire chaque année au lieu de 3 améliorerait un peu la situation mais sans atteindre le but, alors qu'un recul de l'âge à 64 ans le pourrait.

## AU FIL DES JOURS (06 NOVEMBRE 2019)

Ceci dit, nous voulons bien croire que, comme le Président de la République et le Premier Ministre le répètent souvent, *“tout est sur la table, rien n'est tranché”*.

© shutterstock.com



S'il est difficile de prévoir en ce début novembre dans quel sens la situation se décantera ou pas, dans les prochaines semaines après les manifestations syndicales et les grèves débutant le 5 décembre, la CFR défendra de toute façon ses convictions maintes fois exprimées sur l'ensemble du dossier, notamment en matière d'équité, de gouvernance, de réversion. Compte tenu du contexte et des pressions des uns et des autres pour, semble-t-il, que rien ne change, elle continuera à exiger en particulier :

- que soit consacré, a minima, le principe même de la retraite universelle ainsi que les fondations du futur système
- que l'Etat respecte intégralement la règle de compensation des exonérations accordées (Loi Veil) en refusant toute altération des ressources contributives du régime.
- qu'il soit clairement considéré que les réserves des caisses doivent être, par principe, destinées au financement des retraites. Dans la mesure où leur gouvernance passerait ensuite des caisses actuelles à une autre entité (sauf cas particulier des réserves issues de sur-cotisations destinées à financer des avantages supplémentaires) tout *“transfert d'engagements devrait être associé à un transfert des actifs qui auront été constitués en vue de les honorer”* (JP Delevoye)

Pierre Lange

\*COR = Conseil d'orientation des retraites



© blog.shopix.fr



# AU FIL DES JOURS (06 NOVEMBRE 2019)

## NOS FEDERATIONS : FNAR et UFR-rg



### ACCES GRATUIT AU CLUB BUTTERFLY A TOUS LES ADHERENTS DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FNAR ET DE L'UFR RG

Nous vous avons fait part, fin 2018 de la décision de mettre fin au partenariat conclu avec BUTTERFLY en 2014. Celui-ci consistait à fournir aux adhérents qui le souhaitaient, pour la somme de 5€, la carte donnant accès à l'ensemble des réductions négociées par Butterfly auprès de plusieurs milliers d'enseignes. Cette carte pouvait être utilisée de 3 façons

- 1 - Sur présentation de la carte Butterfly dans le magasin partenaire
- 2 - Par téléphone à l'enseigne partenaire
- 3 - Par internet : après avoir activé son compte ouvert sur le site Butterfly avec le numéro indiqué sur la carte.

Cette année, le président de Butterfly nous a proposé de **faire bénéficiaire gratuitement l'ensemble des adhérents de l'accès internet et téléphone à l'intégralité des Avantages et Privilèges du club** qu'il a négocié : nous l'en remercions vivement et vous invitons à en profiter sans plus attendre. Pour accéder à ce service, il suffit de relever le code (SP57R2) qui nous est dédié sur la page <https://membres.club-butterfly.fr/ufr-fnar/> et de l'insérer dans son compte personnel (qu'il faut créer au préalable si vous n'en disposez pas déjà) sur le site :

<https://club-butterfly.fr/>



par Internet

par téléphone

Par internet ou par téléphone, le Club-Butterfly offre des réductions auprès de 2.000 fournisseurs : pour vos voyages, vos vacances, vos loisirs, vos hôtels, vos locations de voitures, vos achats divers et variés etc.



sur présentation de la carte

L'acquisition du Pack des 3 cartes familiales Butterfly, pouvant être présentées dans les magasins de l'un des 2500 partenaires, accompagné du guide des 500 partenaires les plus utiles, peut être obtenu sur demande via le site web <https://www.club-butterfly.fr/commander-des-packs-cartes-butterfly> pour la somme de 15€ à régler par chèque ou Carte Bleue.

**FNAR**  
Tél. 01 40 58 15 00  
[fnar.asso@wanadoo.fr](mailto:fnar.asso@wanadoo.fr)  
[www.fnar.info](http://www.fnar.info)

83/87 avenue d'Italie – 75013 PARIS

**UFR**  
Tél. 01 43 42 09 37  
[ufr@wanadoo.fr](mailto:ufr@wanadoo.fr)  
[www.retraites-ufr.com](http://www.retraites-ufr.com)

# AU FIL DES JOURS (06 NOVEMBRE 2019)

## FNAR

**Lu dans le bulletin de l'ARESSO « Amitié » n°149 d'octobre 2019, cet Edito du Président :**

L'été fut caniculaire, la fraîcheur était précieuse et recherchée, la montagne, la mer, la piscine, l'ombre des arbres ou le chapeau de paille, tout était bon selon ses moyens pour échapper au fameux 40e degré. De plus, on nous prédit que ce n'est que le début d'un nouveau cycle où les glaciers disparaissent, la végétation est en mutation, la planète va mal et autres augures tout aussi optimistes...

Certes, la planète est mal en point et assurément nos petits-enfants y vivront différemment. Un ado me disait récemment : « Avant c'était vous, maintenant c'est à nous... ». Je ne veux pas juger de la profondeur de la citation, mais j'y ai vu cependant une trace d'optimisme. Alors bon courage à eux et que nos erreurs se transforment, par leur nouvelle volonté, en choix plus judicieux.

Le philosophe Alain disait : « Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté ».

Depuis peu l'automne s'est installé, la température est douce, on peut flâner dans le jardin comme certains soirs d'été. Alors profitons de ces moments calmes, emplis de sérénité qui prêtent à la méditation, parfois à la nostalgie. L'automne est une saison qui porte naturellement à la réflexion : le printemps est loin, les blés sont coupés et l'or des feuillages à travers sa beauté, annonce l'hiver qui nous guette.

Mais au fait, ne suis-je pas, moi aussi à l'automne de ma vie ? Eh bien, que cet automne soit rutilant ! Il y a encore beaucoup à cueillir et les vendanges sont prometteuses... L'affliction n'est pas de mise ici car il y a tant à vivre, à partager et à apprendre, encore et encore...

Faisons de cette saison notre été indien avec ses couleurs éblouissantes, son air adouci, ses rais de lumière filtrant avec bonheur dans les frondaisons. Les premières trames de brouillard qui s'effilochent au lever du soleil annoncent une autre nature qui se met en place, eh bien soit. Nous avons beaucoup travaillé, nous avons aimé, nous avons vécu ; il nous reste à contempler, écouter, découvrir, apprendre encore et transmettre à qui voudra bien l'entendre !

Si nous n'avons qu'une fois la chance de mettre en place le bel automne, sachons que c'est maintenant et qu'il faut le goûter sans rien en perdre car : « Une rose d'automne est plus qu'une autre, exquise ». (Agrippa d'Aubigné)

Bon automne à tous et bon moral !

André Bataillard



© shutterstock.com

## AU FIL DES JOURS (06 NOVEMBRE 2019)

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre Bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.



© shutterstock.



### Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS

**Prochaine parution de l'AFJ :  
le 3 DECEMBRE 2019**